

QUATRIÈME COLLOQUE

SENS

(1^{er} - 2 octobre 1994)

*Deux siècles
de Sociétés savantes*

*Actes publiés avec le concours
du Conseil Régional de Bourgogne,
du Conseil Général de l'Yonne,
de la Direction Régionale des Affaires Culturelles*

A.B.S.S.
5, rue de l'École de Droit
DIJON

Société Archéologique
de Sens
5, rue Rigault SENS

UN ARTISTE-ARCHÉOLOGUE : F.-A. PERNOT, LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE 1847 ET LES MONUMENTS SÉNONAIS

par Denis CAILLEAUX

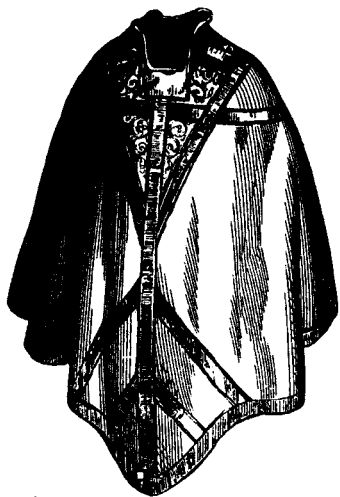
Le peintre François-Alexandre Pernot, assistant au Congrès archéologique de France qui se tenait à Sens au printemps de 1847, dessina pour ses confrères les sites et les monuments visités par les congressistes. Cette documentation, véritable reportage, servit partiellement à illustrer les actes du Congrès, mais la plupart des dessins de Pernot ne furent pas reproduits, nous privant ainsi d'une importante documentation sur le patrimoine sénonais. La découverte des archives de l'artiste et la mise en vente de plusieurs de ses œuvres ont permis récemment de retrouver sept de ses dessins inédits qui apportent d'importantes informations sur des sites ou des édifices de la ville de Sens détruits ou transformés.

* * *

Les actes du Congrès archéologique, réuni à Sens au début du mois de juin 1847 sur l'initiative de la Société française d'archéologie, fondée quatorze ans auparavant par Arcisse de Caumont, mentionnent fréquemment le nom de François-Alexandre Pernot. Ce personnage est connu comme peintre paysagiste et dessinateur de monuments anciens ainsi que comme auteur de diverses notices historiques. Il nous a semblé intéressant de rechercher quelle pouvait être la nature de la participation de cet artiste-archéologue à la première grande manifestation publique organisée à Sens au XIX^e siècle en faveur de la connaissance et de la sauvegarde des "antiquités" locales.

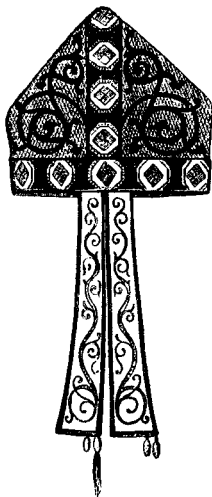
Dans les actes du Congrès de 1847, Pernot est d'abord cité à propos d'une lettre adressée au bureau du Congrès par laquelle il demandait que la Société française d'archéologie veuille bien exprimer sa "sympathie" envers une nouvelle société, *l'Association des artistes peintres, sculpteurs, graveurs et dessinateurs* qui avait pour objet d'assurer quelques subsides aux artistes nécessaires. Peintre et dessinateur, F.-A. Pernot était l'un des administrateurs de cette société, née d'une initiative philanthropique du baron Taylor¹ et qui continue de nos jours sa mission au service des artistes. La presse avait exprimé

1. - Cette association avait été officiellement constituée le 7 décembre 1844. Sur le baron Taylor, cf. Juan Plazaola, *Le baron Taylor. Portrait d'un homme d'avenir*, éd. de la Fondation Taylor, Paris 1989.



Pernot.

Dessin N° 1. Chasuble de Thomas Becket.
Dessin de Pernot gravé par Godard



Godard sc.

Dessin N° 2. Mitre de Thomas Becket.
Dessin de Pernot gravé par Soupey



Dessins N° 3 et n° 4. Médailles du portail
central de la Cathédrale de Sens.
Gravure sur bois d'après Pernot



Bouet sc.

Dessin N° 5.
Escalier de la maison Jean Cousin à Sens.
Dessin de Pernot gravé par Bouet.

de vives critiques contre le baron Taylor qui avait obtenu d'être le président *perpétuel* de la nouvelle association. En particulier, Eugène Pelletan, dans l'*Artiste*, lui avait reproché de jouer à "l'autocrate au petit pied" et de s'être entouré d'une "garde d'honneur de vice-présidents" et d'un comité à sa dévotion. En demandant à la S.F.A. d'encourager l'action de Taylor, Pernot – qui agissait, semble-t-il, à la demande du baron – cherchait à mettre du côté du philanthrope la communauté des archéologues savants et des amateurs éclairés dont l'appui pouvait lui être utile pour répondre aux attaques des journalistes. Bien que les *Actes* ne précisent pas quelle fut la réponse de la S.F.A. à la requête de Pernot, il semble bien quelle ait été favorable.

Le nom de Pernot est mentionné plus loin dans les *Actes* à propos d'une autre lettre signalant la restauration en Haute-Marne d'un menhir, haut de 8 mètres, qui avait été renversé par un ouragan 80 ans auparavant et qu'un amateur venait de faire relever. Cette lettre était accompagnée d'un dessin de ce "monument très ancien, situé sur les confins de la Champagne, dans le voisinage de la Lorraine, et appelée la Haute Borne²".

La lecture des *Actes* du Congrès nous apprend ensuite que Pernot n'était pas seulement présent à la réunion archéologique par ses missives mais qu'il se trouvait dans l'assistance – il sera d'ailleurs invité à prendre place au bureau – et qu'il participait activement aux travaux en dessinant les sites et les monuments que visitaient les archéologues. De la sorte, il apparaît comme un véritable reporter qui fixait sur ses carnets l'image des monuments sénonais du milieu du XIX^e siècle. Ses dessins, exposés sur les murs d'une pièce voisine de la salle des séances, contribuaient à l'animation des débats et permettaient à l'assistance de se remémorer les détails des monuments visités. Le travail ainsi réalisé par Pernot servit à illustrer les actes du colloque, publiés l'année suivante, qui contiennent cinq de ses dessins³ gravés sur bois par Soupe, Godard et Bouet. Ils forment les cinq premiers numéros de la liste des dessins connus de Pernot consacrés à Sens :

- n° 1. *Chasuble de Thomas Becquet* (= Becket), à Sens (*Actes*, p. 126).
- n° 2. *Mitre de Thomas Becquet* (= Becket) (*Actes*, p. 127).
- n° 3 et 4. *Médailles du grand portail* (de la cathédrale) de Sens (*Actes*, p. 216).
- n° 5. *Ancienne maison de bois à Sens* (*Actes*, p. 217).

Ces dessins publiés n'ont pour nous aujourd'hui qu'une valeur documentaire réduite car, outre le fait que la gravure sur bois les a simplifiés à l'extrême, ils représentent tous des monuments encore conservés. Les dessins

2. – Un dessin de Pernot représentant ce mégalithe est conservé par l'association du Terroir wasseyen (Wassy, Haute-Marne). Il porte la légende suivante : "Monument gallo-romain nommé la Haute-Borne". Dessin au crayon noir, s.b.g. "F.-A. Pernot, d'ap. nature, 1845", 57 × 41 cm. Une lithographie du même sujet est conservée à la Bibliothèque nationale, à Paris. Elle porte en légende : "Monument gallo-romain nommé la Haute Borne / situé près de Fontaines, Haute-Marne, remis debout par ordre et/au frais du conseil général du département/ et par les soins de M. le préfet en 1844". Une autre lithographie et un dessin se trouvent aux Archives départementales de la Haute-Marne : Collection Barotte, n° 332 (lith. par Ciceri d'après Pernot) et Coll. Barotte n° 333 (crayon sur papier teinté avec rehauts blancs, signé et daté, 1845, 0,39 × 0,27 m).
3. – Les éditeurs des actes du Congrès de Sens furent contraints de faire un choix parmi les nombreux dessins de Pernot. Ils expriment dans le corps du texte leurs regrets de n'avoir pu publier un plus grand nombre de dessins de cet artiste et d'avoir aussi été obligés de limiter le nombre de ceux de son confrère François Thiollet.

n° 1 et n° 2 reproduisent les vêtements épiscopaux du XII^e siècle de l'archevêque anglais Thomas Becket, qui sont toujours présentés au Trésor de la cathédrale. Les dessins n° 3 et n° 4 se rapportent aux deux médaillons sculptés en bas-relief qui encadrent le portail central de la cathédrale dans sa partie haute. Le dessin n° 5 est une vue de la façade sud de la Maison Jean Cousin, avec son escalier en hors d'œuvre et ses galeries, alors à claire-voie.

L'archéologue préférerait aujourd'hui que les éditeurs des *actes* de 1847 aient choisi d'autres sujets parmi les dessins de Pernot, ou du moins multiplié les planches, car le texte des procès-verbaux des séances nous apprend que l'artiste présenta aux congressistes des calques ou des croquis des objets précieux conservés au Trésor (p. 125), des dessins des tombelles de Saint-Martin-du-Tertre (p. 26) et des vues de plusieurs parties des anciens remparts de Sens (p. 36). Autant de représentations qui nous intéresseraient aujourd'hui en raison de la disparition ou de la transformation de ces monuments.

Les dessins originaux de Pernot faits à Sens en 1847 ont disparu. La trace de l'un d'eux se retrouve en 1861, à Reims, lors du Congrès archéologique réuni dans cette ville. A cette occasion, une exposition fut organisée où Pernot présenta une partie de ses dessins d'art religieux ⁴. Il y montra, entre autres, la "Mitre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry", qui correspond à la gravure du Congrès de 1847 (n° 2 de notre liste), mais la localisation actuelle de ce document n'est pas connue. L'artiste fit aussi don de plusieurs de ses croquis à la Société archéologique de Sens – en particulier d'une vue de l'église Saint-Maurice –, mais là encore ces pièces ne sont plus conservées ⁵.

Les dessins sénonais de Pernot semblaient ainsi définitivement perdus et l'on pouvait penser qu'il n'y avait guère de chance de les découvrir un jour. Une suite de hasard heureux a montré le contraire. En vérité, un seul des dessins fait lors du Congrès de 1847 a été retrouvé mais les documents découverts sont d'autant plus intéressants qu'ils sont antérieurs à cette date. C'est en préparant une exposition consacrée à F.-A. Pernot ⁶ que nous avons eu la chance de trouver chez les descendants de l'artiste plusieurs carnets qui contenaient des vues de monuments sénonais. Dans le même temps, une de nos collègues achetait à Drouot un carton de dessins anciens représentant des monuments de l'Yonne parmi lesquels se trouvaient plusieurs œuvres de Pernot. Ces découvertes permettent de mieux préciser l'intérêt de l'artiste envers les monuments sénonais et montrent que la qualité de ses dessins originaux est bien supérieure aux gravures sur bois des *actes* du Congrès de 1847.

*
* * *

Né en Haute-Marne en 1793, François-Alexandre Pernot s'intéressa très tôt aux monuments de sa région, qui lui fournirent le sujet de nombreux dessins, puis il étendit sa curiosité aux monuments des régions voisines. Ayant opté pour une carrière artistique, il se spécialisa dans les vues de paysages historiques et les représentations de monuments anciens et parcourut plusieurs

4. – *Actes du Congrès archéologique* [Reims, 1861], p. 270-272.

5. – Information communiquée par Bernard Brousse, secrétaire de la Société archéologique, que nous remercions.

6. – *François-Alexandre Pernot, Peintre d'histoire et dessinateur romantique*, Paris, Musée de la Vie romantique, 24 avril - 15 juillet 1990.

régions de France à la recherche des vieilles pierres et des sites romantiques. Sa démarche était celle des archéologues et des artistes associés à la publication des grands recueils illustrés connus sous le titre de “ Voyages pittoresques et romantiques ”, auxquels il participa lui-aussi.

Pernot vint à Sens une première fois en 1820, comme en témoigne la signature et la date d'un dessin conservé à la Bibliothèque municipale de Sens qui représente la porte Notre-Dame. Il revint dans la ville une deuxième fois en 1822 au cours d'un voyage qui le conduisit à Troyes, à Provins, puis dans le nord de la Haute-Marne. Son *Journal*, qu'il rédigea jusqu'en 1847⁷, ne mentionne pas ce voyage mais des notes manuscrites, conservées aux Archives de la Haute-Marne, ainsi qu'un carnet de croquis retrouvé attestent son passage à Sens cette année-là. Pernot, qui rapporte dans ses notes comment Sens était l'ancienne Agendicum citée par César, visita la vieille ville et ses faubourgs sud. Son attention fut retenue par plusieurs portails anciens, par le site du Moulin du roi et de la Vanne et par les curieux vestiges de la Motte du Ciar. Curieusement, il ne semble pas s'être intéressé à la cathédrale qui n'était peut-être pas assez “ romantique ” à ses yeux.

Le troisième séjour que Pernot fit à Sens fut motivé par le Congrès archéologique de 1847. On a déjà dit qu'il profita de cette occasion pour dessiner plusieurs des édifices de la ville et de ses environs. L'intérêt de ces dessins n'échappa pas à ses collègues et ceux-ci lui décernèrent en récompense une médaille d'argent de la Société française d'archéologie qui lui fut officiellement remise à Tours, par l'évêque Mgr Morlot, le 3 septembre 1847.

Il ne semble pas que Pernot soit revenu à Sens après 1847 mais son nom fut encore associé, en 1858, à un objet d'art sénonais conservé au Trésor : la croix de Vaudeurs. En effet, assistant au Congrès Archéologique qui se tenait à Auxerre cette année-là, il dessina cette croix processionnelle, alors encore conservée à Vaudeurs, que l'on avait amenée à Auxerre pour l'occasion. Cet objet précieux fut plus tard déposé au Trésor de Sens.

Au total, les découvertes récentes nous ont fait connaître sept dessins inédits de Pernot se rapportant à des sites ou à des monuments sénonais entre 1820 et 1847, auxquels il faut ajouter le dessin de la croix de Vaudeurs. Ces sept documents sont particulièrement intéressants car ils montrent tous les édifices détruits ou transformés. De plus, ils permettent de vérifier certaines indications données par Théodore Tarbé, le plus ancien des historiens sénonais de l'époque moderne. Nous donnerons ci-dessous la liste de ces dessins – numérotés à la suite des représentations connues par les *actes* du Congrès de 1847 – accompagnée d'une description des documents et d'un commentaire sur les monuments représentés. Nous nous arrêterons plus longuement sur une vue de la porte Notre-Dame qui pose le problème de la fiabilité des dessins “ archéologiques ” publiés au XIX^e siècle.

N° 6 : *Porte Notre-Dame à Sens en 1820*. Dessin à la mine de plomb et aquarelle, signé et daté en bas à gauche : “ F. A. Pernot. 1820 ”. 0,175 m. × 0,252 m. Biblio. Mun. de Sens (sans n° d'inventaire).

La porte Notre-Dame était l'une des entrées fortifiées de l'ancienne enceinte de Sens. Elle était située au débouché de l'actuelle rue Thénard vers la place des Héros. Sa destruction eut lieu pendant l'hiver 1831-1832, en exécution

7. – François-Alexandre Pernot. *Journal d'un artiste peintre au temps des romantiques*, présenté et annoté par Denis Cailleaux, éd. Paris-Musées, Paris, 1990.

d'une délibération du Conseil municipal. Au dire de plusieurs mémoires, cette porte menaçait ruine depuis longtemps. En 1794, certaines parties en avaient été supprimées (peut-être la toiture et la charpente) et en 1801 le Conseil municipal avait envisagé sa destruction en raison de son "dépérissement presque total", tout en reconnaissant qu'il s'agissait "d'un monument de très belle architecture".

Gustave Julliot, dans son *Essai sur l'enceinte de la ville de Sens*, a établi la notice historique de ce monument et l'inventaire de son iconographie, dressant une liste de six dessins et gravures. Le document le plus ancien, selon la liste de Julliot, serait "un dessin anonyme" daté de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, reproduit dans son *Essai*⁸. Vient ensuite une lithographie de Ed. Holstein (1822) puis des lithographies et des vignettes par Victor Petit (publiées entre 1834 et 1849).

Par sa date (1820), le dessin de Pernot se révèle être la vue la plus ancienne de la porte Notre-Dame, après le dessin anonyme publié par Julliot. Ce dernier, que nous appellerons "dessin Julliot" avait retenu l'attention de l'érudit sénonais car il reproduisait "des détails à peine indiqués dans les autres dessins". Comparé au dessin de Pernot, le dessin Julliot paraît antérieur car les murailles de la porte Notre-Dame sont intactes, alors que Pernot montre des brèches dans la partie haute. De plus, on lit la date "1789" sur la façade et l'inscription "Porte Notre" qui suggère que le mot Dame a été martelé. Ces indications situent le document à l'extrême fin du XVIII^e siècle ou sous l'Empire, avant que la Restauration n'ait fait effacer le rappel des événements et des dates de la Révolution. Présenté en 1994 dans l'exposition "L'album Thiollet", organisée par les musées de Sens à l'occasion du congrès de l'A.B.S.S., ce dessin a été attribué à Victor Petit, ce qui pose question.

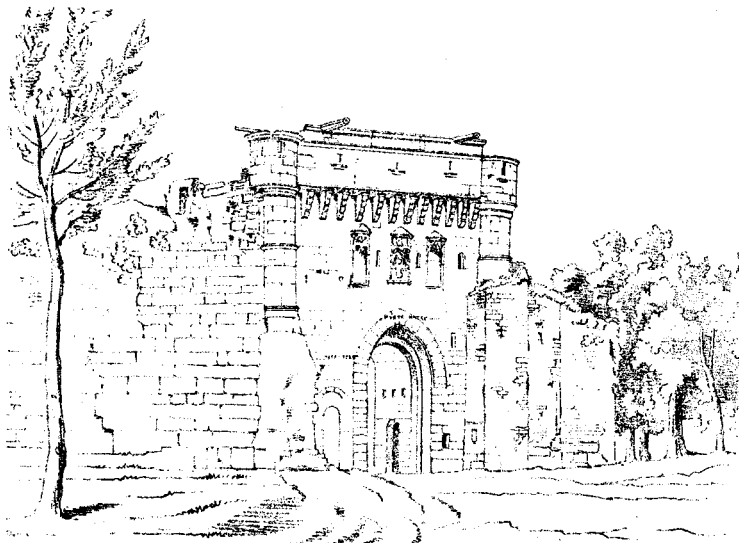
Le style du dessin Julliot, traité plutôt dans la manière d'un architecte, rappelle en effet la "main" de Victor Petit et indiquerait un travail du milieu du XIX^e siècle. Le meilleur état du monument par rapport à ce qu'a dessiné Pernot, et les inscriptions évoquées, suggèrent au contraire une date plus ancienne, dans les premières années du siècle, ce qui exclut l'attribution à Victor Petit. La comparaison avec le dessin retrouvé de Pernot montre que le dessin Julliot est en fait une représentation peu fiable de la porte Notre-Dame et qu'il s'agit vraisemblablement de la copie d'un document antérieur faite au milieu du XIX^e siècle (par Victor Petit ?).

Les détails de l'architecture et de la décoration sont précisément reproduits sur le dessin Julliot ; cependant, c'est le dessin de Pernot qui paraît apporter les indications les plus sûres. On y voit en effet nettement, par l'ouverture de la porte, un contrefort de l'église des Célestins. Le côté sud de la porte montre une haute fenêtre cintrée et une fenêtre carrée ainsi que le sommet de deux contreforts, alors que le dessin Julliot n'indique qu'une ouverture carrée. La muraille antique qui se développe de part et d'autre de la porte est représentée comme un haut mur de pierres de taille sur le dessin Julliot quand Pernot dessine un état plus conforme à ce que l'on connaît en indiquant un soubassement de gros blocs surmontés de maçonneries où alternent rangs de briques et moellons. Pernot montre aussi plus précisément les détails de construction de la porte en figurant un contrefort en façade à la base de la

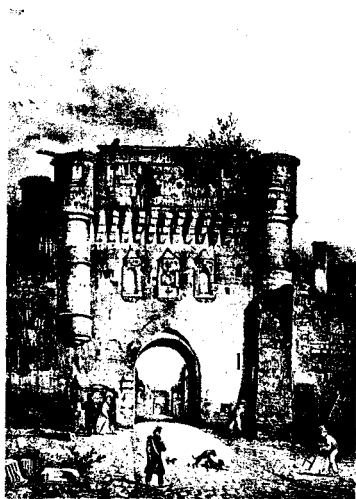
8. - Julliot (Gustave), *Essai sur l'enceinte de la ville de Sens*, Sens, 1913, planche V. Le dessin original est actuellement conservé aux archives de la Société archéologique de Sens.



Dessin N° 6. Vue de la porte Notre-Dame en 1820. Dessin par Pernot.
Coll. Bibliothèque municipale de Sens.



Vue de la porte Notre-Dame. Dessin anonyme publié par G. Julliot
(Dessin original conservé à la Société archéologique de Sens).



La porte Notre-Dame à Sens.
Dessin de Victor Petit
lithographié par Lemercier.

tourelle de l'angle sud-ouest, ainsi peut-être qu'un grand contrefort latéral placé à la jonction de la muraille antique et de la porte. Le rempart, au nord, est aussi mieux représenté. Les proportions du monument paraissent mieux respectées chez Pernot, qui dessine une façade presque aussi haute que large, alors que le dessin Julliot lui donne un effet élancé. Un autre point diffère encore entre les deux dessins : c'est le nombre des ouvertures. En effet, alors que le dessin Julliot indique un grand porche pour les chariots et suggère une petite poterne piétonne à main gauche, Pernot ne représente qu'une seule grande arcade centrale. Il semble que l'indication de la porte piétonne sur le premier dessin ne soit pas justifiée car les autres vues connues de la porte Notre-Dame⁹ ne montrent que la grande arcade.

La comparaison entre les deux dessins permet de conclure à une plus grande vérité de la représentation de la porte Notre-Dame sur le dessin de Pernot que sur le dessin Julliot. Ce dernier, dont le point de vue est exactement identique à celui choisi par Pernot, nous semble être en fait une copie tardive d'un document antérieur qui est peut-être le dessin de Pernot.

Il résulte de l'analyse des dessins Julliot et Pernot que ce dernier document est le seul, avec une lithographie de Ed. Holstein éditée en 1822, qui ait été fait "d'après nature", car tous les dessins de Victor Petit furent publiés après la destruction du monument.

Représentation la plus ancienne de la porte Notre-Dame (1820), le dessin de Pernot semble aussi être la vue la plus fiable au plan archéologique, ce qui nous conduit à réexaminer certains points d'architecture.

9. – En particulier le dessin de Victor Petit lithographié par Lemercier et la gravure sur bois publiée dans Vaudin (Eugène), *Fastes de la Sénonie*, Auxerre-Paris, 1882, p. 229, fig. 26 bis.

La porte Notre-Dame a servi de modèle à Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture* pour décrire un dispositif défensif adopté par les ingénieurs militaires du Moyen Age : les échauguettes flanquantes. Cet auteur, après avoir évoqué plusieurs exemples d'échauguettes, indique qu'elles sont "autant une décoration qu'une défense ; tandis que celles qui flanquaient la porte Notre-Dame à Sens, élevée au commencement du XIV^e siècle, avaient un caractère purement défensif ; la guérite supérieure était à deux étages et présentait des meurtrières et créneaux bien disposés pour enfiler les faces de la porte et protéger les angles" ¹⁰. A l'appui de sa description, Viollet-le-Duc publiait un dessin montrant la disposition restituée de l'échaugnette de l'angle nord-est de la porte sénonaise.

Viollet-le-Duc semble n'être venu à Sens qu'en 1840 au plus tôt et il ne connut pas la porte Notre-Dame avant sa destruction. Sa description des échauguettes est donc fondée sur des témoignages indirects, parmi lesquels on peut assurément compter les dessins de Victor Petit qui sont les seuls à présenter distinctement les tourelles d'angle. La restitution de "deux étages" aux échauguettes sénonaises est probablement une déduction de Viollet-le-Duc que rien ne vient confirmer mais qui est plausible. Ce qui apparaît fautif chez Viollet-le-Duc, c'est la structure des échauguettes. L'architecte les a représentées comme des éléments en encorbellement alors que le dessin de Pernot, comme le dessin Julliot, montrent des tourelles disposées sur des massifs de maçonnerie. La présence de contreforts et d'un pan de muraille en pierres de taille appareillées confirment cette disposition connue par ailleurs. Les échauguettes sénonaises étaient en fait des tourelles posées sur contreforts ¹¹.

La porte Notre-Dame dessinée par Pernot apparaît ainsi très différente de ce qu'elle semblait être d'après les dessins de Victor Petit. Ceux-ci présentaient une porte de ville que l'on pouvait dater de la fin du Moyen Age, voire des débuts de la Renaissance. Viollet-le-Duc datait l'édifice du début du XIV^e siècle, mais on sait que ses datations sont souvent approximatives. Il nous avait semblé depuis longtemps que la reconstruction de cette porte ¹² était à mettre en relation avec la restauration des fortifications de Sens réalisées sur l'injonction du Dauphin au milieu du XIV^e siècle, et qu'elle était peut-être aussi en lien avec la fondation en 1358-1366 du couvent des Célestins établi à proximité. Certains auteurs avaient d'ailleurs indiqué que la porte avait changé de vocable à la suite de la création du couvent qui était dédié lui aussi à Notre-Dame. La consultation d'une récente synthèse sur les fortifications, rédigée par Jean Mesqui ¹³, nous confirme dans notre sentiment. La porte du château de Picquigny (Somme), datée par J. Mesqui du XIV^e siècle, ou la porte de la Merveille au Mont-Saint-Michel, construite vers 1378 ¹⁴, présentent des similitudes de structure avec la

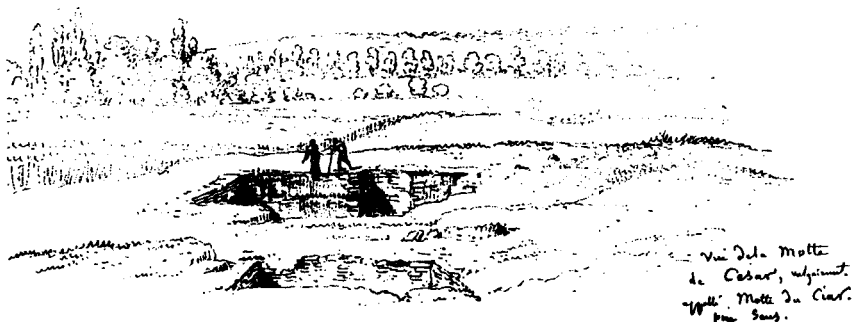
10. - Viollet-le-Duc (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XV^e siècle*, t. V, Paris, 1868, p. 118.

11. - Cette disposition n'explique cependant pas un point obscur de la description de la porte Notre-Dame que donnait Rousseau, au XVII^e siècle. Celui-ci écrit que "deux grosses tours la soutiennent et en font comme l'arcade" ; or, ces grosses tours ne peuvent être les tourelles d'angle - qui sont d'ailleurs au nombre de quatre - et l'on peut penser qu'il existait un châtelet d'entrée ou que des tours de l'enceinte flanquaient la porte à proximité.

12. - Une porte plus ancienne, connue sous le nom de porte Saint-Léon, a précédé la porte Notre-Dame au même emplacement.

13. - Mesqui (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, 2 vol., Paris, 1991 et 1993.

14. - Mesqui (Jean), *op. cit.*, vol. 1, fig. 400 et 401, p. 323 et 324.



Dessin n° 7. La Motte-du-Ciar. Dessin de Pernot, 1822. Coll. particulière.

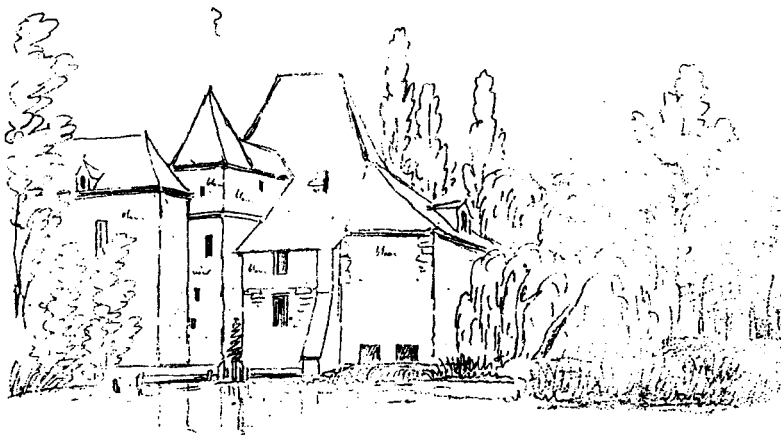
porte sénonaise et invite à regarder cette dernière comme une fortification élevée vers le milieu du XIV^e siècle. La porte Notre-Dame serait ainsi un élément du système de défense mis en place à Sens par le Dauphin, futur Charles V.

N° 7 : *Vue de la motte de César, vulgairement appelé Motte du Ciar, près de Sens.* (Crayon noir, Carnet du voyage fait pendant l'année 1822, feuille 3).

Le site de la motte du Ciar se trouve au sud de Sens, dans la plaine Champbertrand, près du confluent de la Vanne et de l'Yonne. Il s'agit d'un vaste établissement cultuel ou thermal gallo-romain qui a fait l'objet de fouilles à différentes époques. Alors qu'il ne subsiste pratiquement aucun vestige actuellement, on pouvait encore voir au début du siècle dernier différents aménagements que Tarbé, qui croyait être en présence d'un camp militaire romain, décrit ainsi : "La partie la plus élevée des décombres n'est guère que de 15 pieds au-dessus du sol ordinaire. On y reconnaît difficilement la forme des anciennes fortifications ; mais quatre excavations profondes s'y font remarquer et attirent particulièrement l'attention des antiquaires. Leur forme est carrée, leur position à peu près symétrique. Les uns pensent qu'elles servaient de cachots, d'autres qu'elles étaient destinées à contenir des munitions ou des armes..."¹⁵. Ces "cachots" ont pratiquement disparu maintenant – il ne reste que des trous –, mais le dessin de Pernot permet de connaître leur disposition. L'artiste a en effet reproduit deux des quatre excavations évoquées par Tarbé. Elles apparaissent comme des structures excavées, de forme carrée, aux murs faits de maçonnerie. La "cave" située au second plan semble posséder une sorte d'abside semi-circulaire. Ces structures ne sont pas précisément localisées, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit des parties souterraines de l'édifice (podium) qui occupe le centre de l'abside de l'enceinte de la Motte du Ciar.

Le dessin de Pernot, en nous restituant l'aspect de la Motte du Ciar en

15. – Tarbé (Théodore). *Recherches historiques et anecdotes sur la ville de Sens*, Sens, 1838, p. 337.



Dessin n° 8. Le moulin du roi à Sens. Dessin de Pernot, 1822. Coll. particulière.

1822, permet de vérifier la validité des descriptions de Tarbé et présente un utile témoignage sur des structures antiques maintenant détruites. On notera que cette vue de la Motte du Ciar a été dessinée avant les premières fouilles qu'y mena la Société archéologique de Sens à partir de 1844¹⁶, ce qui en fait la plus ancienne représentation connue.

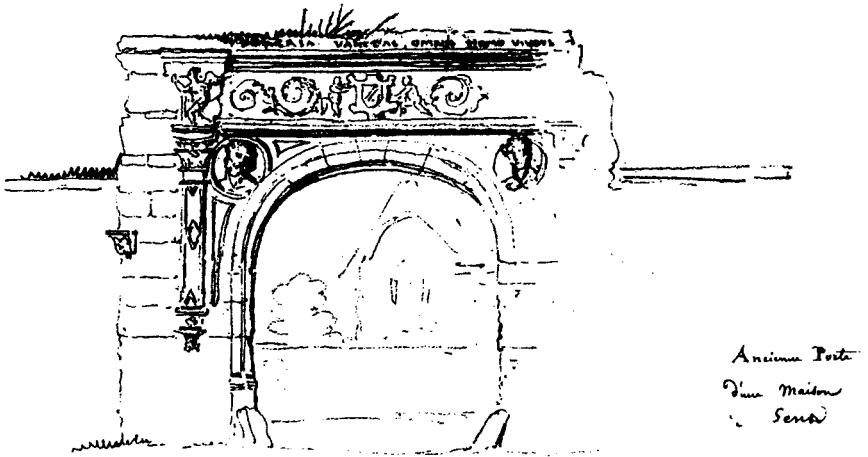
N° 8 : “ *Vue des moulins du Roi à Sens* ”. (Crayon noir, Carnet du voyage fait pendant l'année 1822, feuille 4).

Le moulin du roi, établi sur la Vanne au voisinage de l'ancienne abbaye Saint-Paul, se trouvait sur le chemin menant de Sens à la Motte du Ciar. Pernot fut attiré par le charme de ce site verdoyant qui faisait, il y a peu de temps encore, frontière entre la ville et les champs. La reconstruction des bâtiments du moulin à la fin du XIX^e siècle a fait disparaître les anciens édifices dessinés par Pernot, qui ne dataient vraisemblablement que du XVIII^e siècle.

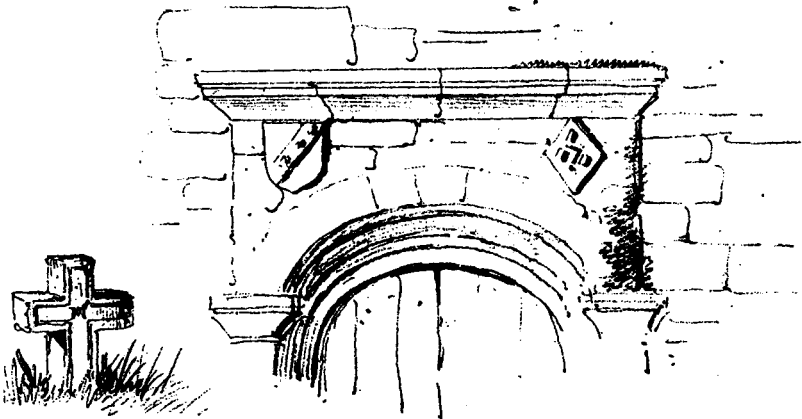
N° 9 : “ *Ancienne porte d'une maison à Sens* ”. (Crayon noir, Carnet du voyage fait pendant l'année 1822, feuille 6).

Ce dessin représente une grande porte cochère en anse de panier décorée de médaillons, de pilastres et d'une frise sculptée portant un cartouche armorié, surmontée d'une inscription latine. Le monument semble partiellement ruiné et l'on voit à travers la porte, à l'arrière plan, le pignon d'une maison ancienne. La localisation de ce portail n'est pas précisée et aucune trace ne s'en trouve actuellement à Sens. Le style de ce monument rappelle celui d'une autre porte cochère qui subsiste dans l'actuelle rue Allix, et ce rapprochement nous a permis de le localiser. Dans le paragraphe de son *Histoire de Sens* consacré à la

16. – Sur l'édifice romain de la Motte du Ciar et les fouilles archéologiques qui y furent pratiquées, on se reportera aux notices de Pierre Pinon et de Jean-Pierre Adam publiées dans *Album Thioller*, Société archéologique de Sens, 1994.



Dessin n° 9. Portail de l'hôtel de Marsangy à Sens. Dessin de Pernot, 1822. Coll. particulière.



Dessin n° 10. Croix ancienne et portail armorié à Sens. Dessin de Pernot, 1822. Coll. particulière.

rue des Trois-Rois – l'actuelle rue Allix – Th. Tarbé, après avoir évoqué l'histoire de l'hôtel des Quatre-Mares, indique au sujet d'un immeuble voisin qu'on " a fait disparaître en 1829 des bustes et des sculptures de bon goût, ainsi que des inscriptions curieuses placées au-dessus de la porte d'une maison qui a appartenu à la famille de Marsangy." Plus loin, Tarbé poursuit : " Voici ce qu'on lisait au-dessus de cette porte : *Omnis homo vivens, universa vanitas*. 1530. (Tout homme vivant n'est que vanité). De chaque côté, au-dessus des pilastres, deux génies portaient des écussons sur lesquels on lisait à droite cette maxime du temple de Delphes : *Nosce te ipsum* (Connais-toi toi-même). A gauche la

même pensée était répétée en grec. Les ornements qui décoraient l'entrée de cette maison paraissaient être du même maître qui a sculpté la petite porte de l'archevêché donnant sur la Grande-rue". A un autre endroit de sa description de l'ancienne maison des Marsangy, Tarbé écrit : " Des artistes étrangers ont bien souvent dessiné ces figures qui ont été détruites récemment, mais qui embellissent aujourd'hui leur album ". Cette phrase avait retenue depuis longtemps notre attention car elle permettait d'espérer trouver un jour des dessins inédits du vieux Sens. Nos espoirs ont été comblés puisque le dessin de Pernot, issu de l'un de ces albums évoqués par Tarbé, représente bien le portail détruit en 1829 : le monument dessiné comporte les sculptures décrites par l'historien sénonais et Pernot a tracé sur son croquis les lettres de l'inscription qu'il pouvait lire : " Universa Vanitas • Omnis Homo Vivens ". Le portail décrit par Tarbé et dessiné par Pernot était en fait l'entrée de l'hôtel Gibier de Vauffin dont l'emplacement est occupé maintenant par les bâtiments de l'archevêché, 78, rue Allix. Monsieur le chanoine Leviste, qui a étudié l'histoire de cet hôtel, nous apprend que le bâtiment avait été construit par son propriétaire Jean Benoît en 1530 et qu'il fut détruit en 1829 par la famille Rigaudin ¹⁷.

N° 10 : " Sens ". (Crayon noir, Carnet du voyage fait pendant l'année 1822, feuille 8).

Cette feuille comporte deux dessins. A gauche, Pernot a reproduit une petite croix, probablement en pierre, fichée dans le sol recouvert d'herbes. Au centre de la croix, à la rencontre du montant et de la traverse, un monogramme est gravé. Il semble mêler un M et un A. Rien ne permet de préciser l'emplacement de cette croix. Au centre de la feuille, Pernot a dessiné la partie haute d'un petit portail ou d'une porte piétonne : un arc cintré, encadré par deux pilastres couronnés de chapiteaux nus, est surmonté d'un entablement. Sous la corniche, deux pierres sculptées portent des armoiries. A gauche, l'écu à la forme traditionnelle de l'écu français ancien. A droite, il est en losange, correspondant aux armes d'une demoiselle. Ce portail a disparu et il n'est pas possible actuellement situer son emplacement en 1822.

N° 11 : sous le cadre : FA Pernot, *église souterraine de Saint-Savinien à Sens*. Fait d'après nat(ure). [Sur le montage, en haut : diocèse de Sens]. (Gouache avec rehauts blancs. 0,265 m × 0,32 m hors tout).

Le dessin à la gouache qui représente la crypte de la basilique Saint-Savinien n'est pas daté. Cependant, comme on va le voir, c'est la plus ancienne représentation connue de ce monument. Elle est antérieure à l'année 1844 et peut-être même à l'année 1825 et l'on peut penser que ce dessin fut réalisé par Pernot en 1820 ou 1822 lors de ses visites à Sens.

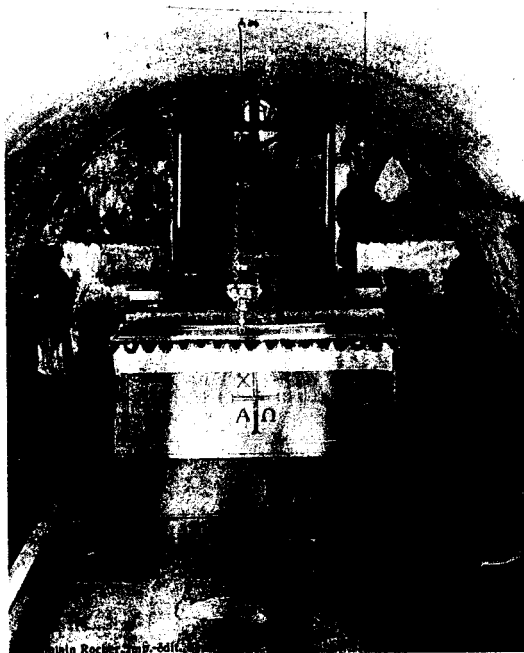
Le dessin de " l'église souterraine " de Saint-Savinien présente en réalité essentiellement l'autel de la crypte placé contre le mur du fond, au-dessous de la petite fenêtre qui ouvre à l'est. L'historien de Saint-Savinien, Joseph Perrin, a tracé l'historique des différents autels qui se succédèrent à cet endroit ¹⁸. Actuellement, c'est un simple massif de maçonnerie portant la " table-relique " du martyrium. Au milieu du XIX^e siècle, l'autel présentait un autre aspect. Il est

17. - Abbé Jacques Leviste, " Un quartier du Vieux Sens, la rue Allix, l'Hôtel Gibier de Vauffin, aujourd'hui l'archevêché ", *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, fasc. 23, 1979, p. 13-22.

18. - Perrin (Joseph), *Le martyrium de saint Savinien, premier évêque de Sens*, Sens, 1921. [Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Sens, tome XXXII]. Voir en particulier le chapitre XII : L'autel de la crypte et la pierre du martyre.



Dessin n° 11. Crypte de
l'église Saint-Savinien.
Dessin de Pernot, 1820.
Coll. particulière.



L'autel de la crypte de
l'église Saint-Savinien au
début du XX^e siècle.
Carte postale ancienne.

décrit en 1844¹⁹ comme un meuble de menuiserie – du XVIII^e siècle – montrant sur le devant, “ dans un ovale, une croix pattée, cantonnée en haut du X et du P et en bas de Ω et de l' Σ symboles chrétiens empruntés à la tradition constantinienne ”²⁰. Cette description est corroborée par une carte-postale du début du XX^e siècle²¹. J. Perrin datait cet autel du temps de “ la restauration de M. Blanchet ” qui avait sauvé l'église de la destruction pendant la Révolution. En fait, il semble qu'il soit plus récent et qu'il ait été construit vers 1836, après la donation de l'église au diocèse par M. de Feu, car ce n'est pas l'autel que connut Pernot.

L'autel du dessin de Pernot est un meuble du XVII^e siècle. Le devant montre un corps gisant (peint ou sculpté) et il est surmonté d'un tabernacle en forme d'architecture. C'est là, très vraisemblablement, l'autel que fit construire en 1675 le conseiller au Présidial de Sens Grassin de Petit-Bois²². Il survécut donc aux destructions révolutionnaires et il était encore conservé dans les premières décennies du XIX^e siècle, avant d'être remplacé par un meuble dans le style du XVIII^e siècle.

N° 12 : “ *Palais synodal, dessiné par F.A. Pernot d'après nature, à Sens, juin 1847* ”. Crayon noir sur papier marron avec rehauts blancs. Haut. 0,32 m, larg. 0,22 m.

Dessinée à l'occasion du Congrès archéologique de 1847, cette vue du palais synodal est antérieure aux autres documents connus qui nous ont conservé le souvenir de cette façade avant les restaurations de Viollet-le-Duc. Jusqu'à présent, d'après les recherches de Lydwine Saulnier-Pernuit, le document le plus ancien représentant la façade du Palais du côté de la place était une photographie de Le Secq prise en 1851.

Le dessin de Pernot ne montre que les deux travées méridionales du palais car c'était là les parties les mieux préservées de l'état médiéval ; les fenêtres des autres travées, en 1847, étaient dénaturées par des percements effectués au XVIII^e siècle²³. Pernot a représenté avec soin le monument qu'il avait sous les yeux : la partie basse est masquée par l'appentis de l'ancienne halle aux poissons ; le détail des fenêtres hautes et du décor de la corniche est juste ; la statue du contrefort est acéphale et le pinacle formant dais qui la surmonte a perdu sa partie supérieure.

N° 13 : *Croix processionnelle conservée à Vaudeurs (Yonne)*. Haut. 0,8 m, larg. 0,335 m. Dessiné à Auxerre à l'époque du Congrès. F.A. Pernot. 1858.

Ce dessin fut présenté par Pernot lors de l'exposition organisée dans le cadre du Congrès archéologique de Reims, en 1861. Il était accompagné d'un autre dessin, dont la localisation actuelle n'est pas connue, qui représentait “ une croix curieuse d'un village des environs de Sens ”. On peut présumer qu'il s'agit

19. – Petit de Julleville, *Journal de Sens*, 9 novembre 1844.

20. – Perrin, *op. cit.*, p. 311.

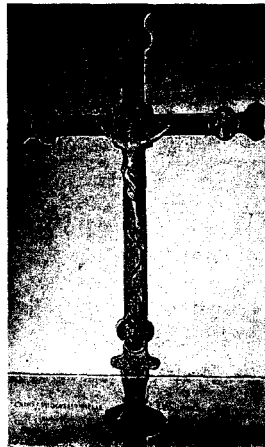
21. – Carte-postale éditée par Poulain-Rocher, à Sens, portant en légende : “ Sens – La Crypte de l'Église Saint-Savinien... ”.

22. – Perrin, *op. cit.* p. 298.

23. – Cf. Saulnier-Pernuit (Lydwine), “ Travaux à l'Officialité de Sens, au Palais Synodal ” dans *Le Sénonais au XVIII^e siècle : architecture et territoire*, éd. des Musées de Sens, 1987, p. 102-103. Les transformations du palais synodal étaient datées du XVII^e siècle. Les documents retrouvés par L. Saulnier-Pernuit ont montré qu'ils étaient en fait l'œuvre de l'architecte François Buron et qu'ils furent réalisés de 1774 à 1776.



Dessin n° 12. Façade du palais synodal à Sens.
Dessin de Pernot, 1847. Coll. particulière.



Dessin n° 13. Croix de Vaudeurs.
Dessin de Pernot, 1858. Coll. particulière.

de la croix de Nailly (Trésor de Sens). La croix de Vaudeurs, maintenant au Trésor de Sens, se présente toujours dans l'état dessiné par Pernot, amputée des fleurons qui terminaient les bras de la croix.

Le dessin de la croix de Vaudeurs appartient à une importante série de documents réunis par Pernot dans la perspective d'une publication illustrée des trésors d'art religieux. Dès 1856, et peut-être même avant, il avait conçu le projet d'un inventaire général dessiné des objets d'art et des monuments religieux. Le 19 août 1857, une lettre du ministre de l'Instruction publique et des Cultes le chargeait officiellement d'une mission "ayant pour objet de dessiner dans les trésors des cathédrales les objets curieux au point de vue de l'art et de l'archéologie"²⁴. La collection de documents ainsi constituée, formée des dessins réalisés après 1856 auxquels avaient été ajoutés des dessins plus anciens (dont les n° 11 et 12 présentés ci-dessus), fut classée par diocèses²⁵ et par thèmes. Le catalogue de la vente après décès des collections de Pernot mentionne un carton de 148 dessins "de mitres et crosses depuis les temps les plus reculés", un autre renfermant 109 dessins "d'autels chrétiens", un troisième contenant plus de 700 dessins de chapiteaux d'églises, un quatrième formé de 106 dessins de croix religieuses, un cinquième avec 124 dessins "concernant des cathédrales de France" et sept autres cartons de dessins "relatifs aux trésors des cathédrales et classés par diocèses"²⁶. La

24. - Papiers Pernot, collection de la famille de l'artiste.

25. - Les passes des dessins portent l'indication du diocèse d'origine de l'objet ou du monument représenté.

26. - D'après une "Note autographe sur les principaux ouvrages de peinture de M.F.-A. Pernot", manuscrit conservé dans les archives de la famille de l'artiste.

localisation actuelle de cet important ensemble est inconnue ²⁷.

Le trésor de Sens tenait sa place dans cette collection. Le séjour que l'artiste fit à Sens pendant le Congrès de 1847 lui avait permis de dessiner les ornements de Thomas Becket publiés dans les actes du Congrès de 1847, mais il avait aussi reproduit d'autres objets car en 1849 il faisait parvenir au comité des Arts et Monuments une série de planches représentant " les douze principaux objets qui enrichissent le trésor de la cathédrale de Sens " ²⁸. Ces dessins n'ont pas encore été retrouvés, mais il est possible qu'ils soient conservés dans le fonds d'archives du Comité, aux Archives nationales ²⁹.

Conclusions.

L'activité archéologique de Pernot se manifesta principalement dans le cadre du Comité historique des Arts et Monuments, dont il fut longtemps le correspondant pour la Haute-Marne ³⁰ puis l'un des correspondants honoraires, plutôt que dans celui de la Société Française d'Archéologie. Cependant, si une seule de ses communications fut publiée dans le *Bulletin monumental*, ses rapports avec la S.F.A. étaient nombreux. Ph. Dautrey a cru que Pernot n'avait exposé qu'une seule fois ses dessins à l'occasion d'un Congrès archéologique, à Reims en 1861 ³¹, mais en fait l'artiste participa souvent à des réunions et donna de nombreux dessins pour les publications de la S.F.A. Pernot était aussi membre de la Société archéologique de Sens, qui lui remit un diplôme de membre honoraire en 1847, et d'autres sociétés d'archéologie régionale.

S'il était amateur d'archéologie, de monuments historiques et d'objets anciens, Pernot n'était cependant en rien un archéologue ou un historien au sens actuel du terme. Certains de ses contemporains, dont les doctrines scientifiques étaient déjà très élaborées, tel Guilhermy, ne virent en lui qu'un amateur éclairé et un artiste, qui apportait une collaboration utile mais parfois désordonnée. Comme l'a bien observé Ph. Dautrey, Pernot collectionnait et dessinait tout ce qui attirait son attention, sans réel choix scientifique. Il résulte de cela que ses travaux, lorsqu'ils avaient une ambition archéologique comme son projet d'inventaire des Monuments chrétiens, furent souvent vivement critiqués par les personnalités compétentes et s'il reçut plusieurs fois des ministères la charge de missions à caractère archéologique, ce fut le plus souvent le résultat de son inlassable insistance auprès de l'administration et du soutien appuyé de personnalités influentes qu'il sollicitait plutôt qu'une reconnaissance de ses qualités d'archéologue.

Les critiques faites à Pernot par les archéologues du milieu du siècle

-
27. - Une note manuscrite nous apprend qu'à la vente faite à Wassy en février 1866, " un riche maître de forges de la localité a acquis, à un prix en général très élevé, la plupart des œuvres d'art laissées par Pernot ". Cet industriel, dont le nom n'est pas précisé, fut peut-être aussi l'acquéreur de la collection des dessins d'archéologie chrétienne et celle-ci est peut-être aujourd'hui encore conservée dans une famille de Haute-Marne.
 28. - *Bulletin du Comité historique des arts et monuments*, t. I, p. 197 [Séance du 23 juillet 1849].
 29. - Archives nationales F17 2008 et suivants.
 30. - Cf. Dautrey (Philippe), " Pernot, archéologue : Sa collaboration au Comité Historique des Arts et Monuments ", *Cahiers Haut-Marnais*, n° 104, 1971, P. 49-67.
 31. - Dautrey (Philippe), op. cit., p. 56 : "... il semble qu'il [Pernot] ait préféré le cadre plus officiel du comité Historique à celui de la Société Française d'Archéologie. Il y publie une seule monographie sur les tombeaux de Joinville, en 1857, (...) et expose une seule fois aussi ses dessins à l'occasion d'un Congrès ".

dernier étaient justifiées. Cependant, il convient assurément aujourd'hui de " revisiter " l'œuvre de cet artiste car, comme ses dessins sénonais le montrent, sa contribution à notre connaissance du patrimoine ancien est très importante. Grâce à lui, nous disposons pour Sens, mais aussi pour nombre d'autres villes, de documents iconographiques particulièrement précieux qui permettent de connaître l'image de bâtiments détruits ou de sites profondément modifiés.

* * *

DOCUMENTS

Lettres adressées par l'archevêque de Sens à F.-A. Pernot au sujet de son projet d'édition d'un Inventaire des objets d'arts religieux. Ces documents sont conservés par les descendants de l'artiste.

Doc. 1 : Lettre de l'abbé Sicardy, secrétaire de l'archevêque de Sens, à F.-A. Pernot.

Sens, le 8 avril 1865

Monsieur

Monseigneur a parcouru la nomenclature des dessins et des textes de l'ouvrage que vous préparez et il me charge de vous dire que vous pouvez compter sur sa souscription pour un exemplaire de vos *Trésors des Cathédrales, etc.*

Quant à ce qui est de savoir si les *circonstances* se prêtent à la publication de cet ouvrage, Sa Grandeur pense que vous feriez bien de voir au préalable S. Exc. M. le Ministre des Cultes afin de pressentir son Excellence à cet endroit.

L'œuvre est assez importante pour qu'il soit bon de prendre toutes les précautions capables d'en assurer le succès.

Veillez agréer, Monsieur, je vous prie, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Sicardy, vicaire général ³².

Doc. 2. Lettre de Mgr Mellon Joly, archevêque de Sens, à F.-A. Pernot.

Sens, le 29 mai 1865.

Très vénéré chevalier ³³,

Vous trouverez ci-inclus le petit mot que vous m'avez demandé à la date du 26. Excusez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt, nous arrivons de la tournée et nous sommes encore encombrés des paquets et d'affaires qui se sont accumulés pendant notre absence de six semaines.

Tous mes vœux sont pour la réussite de votre affaire que nous regardons comme *nôtre*.

Veillez en agréer l'assurance avec l'expression réitérée de mes affectueux et bien dévoués sentiments.

+ M. J. archev. de Sens.

32. - Nicolas-Modeste Sicardy (1809-1872), secrétaire particulier de Mgr de Cosnac (1840), secrétaire de l'archevêché et chanoine titulaire (1843), vicaire général en 1858, démissionnaire en 1872.

33. - Pernot était chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de décorations pontificales.